

Aux délégués du Conseil intercommunal pour
l'aménée d'eau d'Echallens et environs (AIAE)

Préavis du Comité de direction No. 11-2024

Demande d'un crédit d'investissement de CHF 250'000.00 TTC pour un complément à la réhabilitation du captage des Lances (Froideville)

Préambule

En 2016, le Comité de direction avait présenté un préavis qui stipulait ceci :

L'AIAE dispose de certaines ressources propres dont une est située sur la Commune de Froideville au lieu-dit « Les Lances ».

Il a été constaté que les ouvrages servant à capter l'eau aux Lances ne sont plus conformes.

Une étude a été confiée au bureau Impact Concept qui conclut au fait qu'il serait judicieux de réaliser des drains forés subhorizontaux, dans le but de remplacer les ouvrages existants par un seul captage répondant aux normes actuellement en vigueur.

Ces travaux débutés à la fin mars 2024 ont permis de capter environ 20 litres/minutes supplémentaires qui pourraient encore, selon visualisation sur le terrain, être améliorés en effectuant des forages supplémentaires ainsi que quelques travaux de génie civil concernant des conduites de liaison.

C'est pourquoi, le Comité de direction sollicite de la part du Conseil intercommunal un crédit supplémentaire afin de mener à bien l'opportunité d'améliorer une ressource en eau et de répondre à une demande plusieurs fois évoquée par le Conseil.

Planification

Le projet pourrait être réalisé rapidement en fonction du résultat de l'enquête publique.

Investissement

L'investissement se présente comme suit :

– Génie civil	CHF	95'000.00
– Forage drainants	CHF	60'000.00
– Conduite et canalisation	CHF	20'000.00
– Honoraires et Frais techniques	<u>CHF</u>	<u>35'000.00</u>
– Total HT	CHF	210'000.00
– TVA 8.1 %	CHF	17'010.00
Divers et imprévus TTC	<u>CHF</u>	<u>22'990.00</u>
– TOTAL TTC	CHF	250'000.00

Financement

L'investissement nécessaire pour le complément à la réhabilitation du captage des Lances est évalué à CHF 250'000.00 TTC.

Les investissements prévus ont été calculés sur la base d'estimations du bureau d'ingénieurs.

Conclusions

Fondé sur ce qui précède, le Comité de direction de l'AIAE vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil intercommunal pour l'amenée d'eau d'Echallens et environs,

- vu le préavis du Comité de direction no 11-2024 du 8 mai 2024 ;
- vu le rapport de la commission désignée pour étudier cet objet ;
- considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

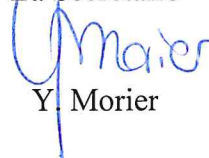
1. **d'autoriser** le Comité de direction à procéder aux travaux de complément pour la réhabilitation du captage des Lances ;
2. **d'accorder** à cet effet un crédit d'investissement de CHF 250'000.00 TTC — ;
3. **d'autoriser** le Comité de direction à financer cette dépense par les liquidités courantes.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président


E. Glauser

La Secrétaire


Y. Morier